

# DROIT DE REPONSE

## À la lettre de Monsieur le Maire Non datée

Voisenon, le 26 novembre 2019

Mesdames, Messieurs,  
Voisenonaises et Voisenonais,

Vous avez été destinataires d'une lettre de notre Maire, Monsieur SAVINO, dans laquelle il se plaint des relations avec certains Conseillers municipaux.

Monsieur le Maire n'explique nullement pourquoi ces relations se sont détériorées au fil du mandat. Nous nous devons de vous fournir certaines de ces raisons.

Nous sommes **8 Conseillers (de la majorité et de l'opposition)** à avoir sollicité les services de la Préfecture pour que les délégations données à notre Maire en début de mandat lui soient retirées au motif d'un **manque de communication et de transparence de ses actes de gestion et d'une interrogation sur la situation des finances de notre Commune**. Ceci est une **mesure de sauvegarde** : certaines factures mandatées dans les délais ne sont pas réglées ou furent réglées tardivement et donnent lieu à des **pénalités financières, faute de trésorerie**. (Voir le Compte-Rendu du dernier Conseil Municipal).

Nous avons depuis plusieurs mois alerté le Conseil municipal et les Services de l'Etat. Cependant, à cause des délais administratifs trop longs, cette démarche n'a pu aboutir que maintenant (à 4 mois des prochaines élections).

Une première alerte publique a été émise lors de la présentation du compte administratif 2018 et du budget 2019. Des questions sur les dossiers en cours n'ont pas reçu de réponse de la part de Monsieur SAVINO. Le non-vote du compte administratif et de ce budget a engendré un **audit de la Chambre Régionale des Comptes** qui garantit que seules les dépenses inscrites à ce budget devront être honorées.

Monsieur SAVINO n'a pas souhaité se soumettre à ce dispositif ; des devis et commandes hors procédure réglementaire ont par ailleurs été signés depuis le 2 novembre, sans avis du Conseil Municipal, par le Maire alors que ces dépenses ne sont pas notifiées au budget de la tutelle.

(38)

Monsieur SAVINO indique qu'il a écarté **M. FOURNIER** pour « absentéisme chronique » : je tiens à vous informer que le Maire a dû oublier qu'en début de mandat, au titre de ma mission de 1<sup>er</sup> adjoint aux finances et en charge des ressources humaines de la Commune, j'étais notamment présent tous les jeudis matin pour tenter de mettre en œuvre des plannings de travaux et d'organisation des agents de la Commune. Je n'ai jamais été suivi par Monsieur SAVINO et ai donc préféré lui laisser l'entière main.

Monsieur SAVINO indique que Mesdames **BOUFFECHOUX** et **MACADOUX** ont « préféré rejoindre l'opposition » ... Lors du Conseil municipal du 2 novembre dernier, nous nous sommes tous expliqués sur les motifs de cette demande de retrait de délégations au Maire.

**NON, nous n'avons pas rejoint l'opposition** : Monsieur SAVINO ne suivait pas les dispositions et recommandations que nous adoptions lors de nos réunions de « majorité » notamment sur le dossier du Syndicat scolaire et des investissements sur notre Commune.

Après son AVC, alors que nous avons suppléé à son absence avec Monsieur QUERRIEN, nous n'avons pu avoir de discussions constructives sur les dossiers en cours (Plan Local d'Urbanisme, Gare routière Collège